

# CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS DANSE

(Classique • Contemporaine • hip-hop • Jazz)

De la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> au Collège Camille Chevalier – Chalon-sur-Saône

Le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) du Grand Chalon propose aux collégiens passionnés de danse un enseignement reconnu par le Ministère de la Culture, alliant réussite scolaire et excellence artistique.

## Un dispositif unique pour conjuguer études et passion

- ✓ 5 à 8 heures de danse par semaine au Conservatoire
- ✓ Un emploi du temps adapté au Collège Camille Chevalier
- ✓ Accompagnement des trajets pour les élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>

## Le Département Danse du CRR

Un enseignement d'excellence, reconnu au niveau national, porté par une équipe de 20 professeurs diplômés (CA, DE), enrichi par des musiciens accompagnateurs et animé par des projets ambitieux.

- Spectacles : *Semaine de la Danse*, Nuit des Conservatoires
- Master classes et rencontres avec chorégraphes et artistes invités

## Comment intégrer le dispositif

Pour intégrer une Classe à Horaires Aménagés Danse, il faut transmettre un dossier de candidature (à télécharger sur le site du Conservatoire) avant la date limite **fixée au 4 avril 2026**.

- **Élèves extérieurs au CRR :**  
Audition obligatoire sous forme de cours collectif (horaires disponibles sur le site du Conservatoire, rubrique CHA).
- **Élèves déjà inscrits au CRR (année 2025/2026) :**  
Évaluation sur avis des professeurs (contrôle continu). En cas de changement de discipline, une nouvelle audition d'entrée devra être effectuée.

### Admission au collège :

La décision finale dépend du nombre de places et du classement établi par la **Commission d'Admission des classes CHA**, présidée par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Si votre enfant est hors secteur, une **demande de dérogation** devra être effectuée auprès de son établissement d'origine.

## Dates clés à retenir

### Auditions (nouveaux élèves / changement de discipline) :

- **Samedi 25 avril 2026** (*Horaires à télécharger sur notre site internet*)

**Date limite de dépôt des dossiers :** 4 avril 2026

**Résultats des tests :** À partir du 11 mai 2026 (17h, sur le site)

**Décision d'affectation :** À partir du 2 juin 2026

## Contacts utiles

- **Conservatoire :** [valerie.velard@legrandchalon.fr](mailto:valerie.velard@legrandchalon.fr) – 03 85 42 42 65
- **Collège Camille Chevalier :** 03 85 96 29 60
- **Coordination :** Collège : [aude.bezin@ac-dijon.fr](mailto:aude.bezin@ac-dijon.fr) – Conservatoire : [lysiane.magnet@legrandchalon.fr](mailto:lysiane.magnet@legrandchalon.fr)